

PROCÈS-VERBAL
Conseil de quartier de Val-Bélair
Conseil d'administration

Procès-verbal de la séance
régulière du conseil d'administration
du Conseil de quartier de Val-Bélair, tenue le 20 mars 2024 à 19 h 30,
à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec
(Québec) G3K 1X5 et par visioconférence

SONT PRÉSENTS

M ^{me} Francine Dion	Présidente
M. Benoît Duchesne	Vice-président
M ^{me} Jane Hicks	Secrétaire
M. Jean Thibault	Trésorier
M. Maxime Falardeau	Administrateur
M. Charles Gillespie (en ligne)	Administrateur
M ^{me} Louise Sauvageau	Administratrice
M ^{me} Bianca Dussault	Conseillère municipale

SONT ABSENTES

M ^{me} Maryline Côté	Administratrice
M ^{me} Lyne Vézina	Administratrice

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M ^{me} Karine Bérubé	Directrice générale L'Amarrage
M ^{me} Sayana Khuon	Conseillère en consultations publiques
M ^{me} Caroline Ouellet	Secrétaire de soutien

Un citoyen est présent à l'assemblée en présence.

IL Y A QUORUM

ORDRE DU JOUR

Vous êtes conviés à la troisième séance régulière de l'année 2024 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Val-Bélair, qui aura lieu le mercredi 20 mars 2024, à 19 h 30, à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec (Québec) G3K 1X5, et en visioconférence.

- | | |
|---|---------|
| 1. Ouverture de l'assemblée | 19 h 30 |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 31 |
| 3. Présentation : Organisme L'Amarrage | 19 h 33 |
| 4. Adoption du procès-verbal du 21 février 2024 | 19 h 55 |
| 5. Période de questions et commentaires du public | 20 h 00 |
| 6. Période d'information de la conseillère municipale | 20 h 15 |
| 7. Suivi des activités du conseil de quartier | 20 h 30 |
| • Page Facebook | |
| 8. Information et correspondance | 20 h 40 |
| 9. Trésorerie | 20 h 45 |
| 10. Varia | 20 h 50 |
| • Assemblée générale annuelle | |
| 11. Levée de l'assemblée | 21 h 00 |

Francine Dion
Présidente

Pour de l'information, veuillez contacter :
Sayana Khuon, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
Téléphone : 418-641-6411, poste 4179, sayana.khuon@ville.quebec.qc.ca

24-03-01 Ouverture de l'assemblée

À 19 h 30, M^{me} Francine Dion procède à l'ouverture de l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

24-03-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par M^{me} Louise Sauvageau, d'adopter l'ordre du jour après avoir ajouté le sujet suivant : « Correspondance du Conseil de quartier Montcalm concernant la limite de vitesse » au point 8. *La proposition est acceptée à l'unanimité.*

24-03-03 Présentation : Organisme L'Amarrage

La directrice générale de L'Amarrage, M^{me} Karine Bérubé, présente tout d'abord l'organisme qui est situé sur la rue de l'Éclair depuis 47 ans et qui vise à aider les personnes avec un problème de santé mentale à se rétablir. La maison accueille 9 personnes à la fois, pour une période de 12 semaines. Elle explique que le rétablissement est basé sur des ateliers d'éducation psychologique qui visent à mieux se connaître et à développer des stratégies pour se guérir par soi-même puis à développer des outils pour se réhabiliter. De plus, au fil des ans, plusieurs services ont été développés, notamment des ateliers en externe offerts au Centre Saint-Louis et un programme pour mieux se connaître offert en ligne.

Elle explique que l'offre de service de L'Amarrage se verra augmentée prochainement, avec l'ajout de 12 logements de 3 ½ pièces, dans un bâtiment construit récemment sur le terrain actuel. Ces appartements permettront à des personnes vivant des problèmes de santé mentale de développer ou d'actualiser leurs compétences nécessaires pour vivre en appartement de façon autonome, et ce, pendant une durée maximale de 24 mois. M^{me} Bérubé présente quelques photos des appartements et des locaux qui seront à la disposition des locataires. Elle précise que l'inauguration est prévue en juin prochain et que les premiers locataires seront accueillis vers le mois de mai 2024.

Elle répond ensuite aux questions des administrateurs concernant le mode de financement de l'organisme, le territoire desservi et les critères d'admissibilité pour la location des appartements supervisés.

Les membres félicitent M^{me} Bérubé pour tout le travail réalisé et lui souhaitent le meilleur des succès pour la poursuite de ses activités.

Dans un autre ordre d'idées, la présidente explique aux membres que la directrice générale de la Maison de la Famille, M^{me} Christine Pilote, avait aussi été invitée à venir présenter son projet de regroupement des organismes communautaires, mais qu'elle ne peut être présente. En son absence, M^{me} Francine Dion rappelle que la Maison de la Famille est actuellement située dans l'ancien presbytère mais qu'en raison de la vétusté du bâtiment il est nécessaire de relocaliser

les activités. De plus, la cuisine collective fait une pause, mais la halte-garderie qui est toujours en service recherche un nouveau local et du personnel. La Maison de la Famille a pris le mandat de l'aide alimentaire à la suite de la démission de la Saint-Vincent-de-Paul. Ainsi, un nouveau site serait donc souhaitable pour faciliter l'accès à tous. À cet effet, M^{me} Dion mentionne qu'un projet est actuellement en préparation pour la recherche de locaux et de financement.

24-03-04 Adoption du procès-verbal du 21 février 2024

Résolution CQVB-24-CA-08

Il est proposé par M. Benoît Duchesne, appuyé par M. Maxime Falardeau, de procéder à l'adoption du procès-verbal de la réunion du 21 février 2024 tel que rédigé.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

24-03-05 Période de questions et commentaires du public

Un citoyen s'inquiète de la circulation de véhicules tout-terrain le vendredi soir, entre 23 h et 23 h 30, sur la rue de l'Esplanade. Il dit avoir tenté de contacter le 311, sans succès. La conseillère municipale prend note de la plainte et fera le suivi requis auprès de la Ville.

Un citoyen et certains administrateurs partagent leur mécontentement face au déneigement offert par la Ville cet hiver. Après validation, la conseillère municipale constate un très petit nombre de plaintes pour déneigement cet hiver et prend note du commentaire qui est formulé.

Un citoyen se plaint de la mauvaise qualité de la chaussée sur la rue de l'Esplanade. La conseillère municipale prend note du commentaire et fera le suivi nécessaire.

24-03-06 Période d'information de la conseillère municipale

M^{me} Bianca Dussault fait savoir qu'une rencontre d'information à l'attention des citoyens de la rue Gaudar s'est tenue récemment au cours de laquelle les coûts d'installation des égouts ont été présentés de même que les options qui s'offrent aux citoyens. Des validations supplémentaires sont requises auprès du ministère de l'Environnement concernant les subventions disponibles et une décision devrait être rendue d'ici au 1^{er} octobre prochain.

Elle fait savoir que, pour le projet domiciliaire du Golf-de-Bélair, le promoteur a rempli l'ensemble des conditions et que le conseil d'arrondissement a entériné le Règlement relatif au plan de construction. Elle précise qu'il est toujours possible pour les citoyens du quartier de demander un référendum.

Elle informe les membres que des balises centre-rue seront installées prochainement sur les rues Aladin, du Grand-Bourg, Montolieu et de l'Esplanade, dans le but de réduire la vitesse.

Aussi, pour faciliter le déplacement des écoliers vers l'École de l'Orée-des-Bois, une demande avait été faite pour le déneigement du trottoir sur la rue Chanteclerc. Pour ce faire, une interdiction de stationnement de ce côté en période hivernale serait requise. Considérant les désagréments que cela pourrait causer, M^{me} Dussault fera du porte-à-porte prochainement pour recueillir l'avis des citoyens impactés.

M^{me} Dussault apporte quelques précisions sur la nouvelle réglementation concernant les chiens à risque qui a été récemment adoptée par la Ville.

Elle invite les administrateurs et les citoyens à sa rencontre annuelle qui se tiendra le 11 juin prochain. Des publicités seront d'ailleurs distribuées à cet effet dans les prochaines semaines.

Enfin, elle partage son mécontentement face aux constats d'infraction qui ont été remis à une quarantaine de citoyens de la rue de l'Etna pour déneigement. Elle précise qu'elle n'a pas été mise en courant avant l'émission des constats et qu'une lettre d'avertissement aurait davantage pu être émise, selon elle.

24-03-07 Suivi des activités du conseil de quartier

- Page Facebook

M. Benoît Duchesne fait savoir que les démarches visant à réactiver la page Vie de quartier de Val-Bélair ont été infructueuses. Ainsi, une nouvelle page intitulée *Conseil de quartier de Val-Bélair* sera créée. M. Maxime Falardeau se porte volontaire pour accompagner M. Duchesne à titre de modérateur. Aussi, il sera impossible de commenter les différentes publications, le but de la page étant de pouvoir publiciser les différentes activités du conseil.

24-03-08 Information et correspondance

Informations et correspondances

Depuis la dernière réunion, la présidente et la Ville de Québec ont transmis quelques documents d'information aux membres, notamment :

- Un avis de consultation publique concernant l'ajout d'une unité d'habitation à une maison unifamiliale isolée;
- Un résumé de la rencontre pour la révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier;
- Une invitation du Club Rotary à une activité réseautage et une conférence intitulée *Prendre soin de soi lorsqu'on est au service des autres*, le 3 avril prochain;
- Une invitation à participer aux séances d'information sur le nouveau règlement sur la vente et l'application extérieure de pesticides, qui se tiendront les 21 et 28 mars 2024.

Correspondance du Conseil de quartier Montcalm concernant la limite de vitesse

Plus tôt ce jour, M. Benoît Duchesne a partagé avec les membres une communication du président du Conseil de quartier de Montcalm, qui demande l'appui du conseil pour le partage d'une publication sur la conservation des limites de vitesse à 30 km/h dans les zones scolaires des écoles secondaires. Après échanges et passage au vote, les membres décident de ne pas appuyer la publication du Conseil de quartier de Montcalm. Cette décision est principalement justifiée par l'absence d'une école secondaire dans le quartier, l'École l'Odysée étant à vocation primaire et secondaire.

24-03-09 Trésorerie

Le solde du compte était de 5 846,25 \$ au 29 février 2024. Ce montant inclut le solde de la subvention reçue pour le projet de sécurité routière, qui s'élève à 3 267,68 \$.

Résolution CQVB-24-CA-09

Il est proposé par M^{me} Francine Dion, appuyée par M. Benoît Duchesne, d'autoriser le paiement d'un montant de 105 \$ (chèque # 257) à M^{me} Caroline Ouellet, pour la rédaction du procès-verbal de la séance du mois de février 2024.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

24-03-10 Varia

- Assemblée générale annuelle

La présidente informe les membres que le Réseau de transport de la Capitale (RTC) sera présent à l'assemblée générale annuelle du mois d'avril prochain. La distribution des pamphlets publicitaires sera faite d'ici la fin du mois de mars.

24-03-11 Levée de l'assemblée

À 21 h 32, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à l'unanimité de lever la séance.

Le procès-verbal est rédigé par M^{me} Caroline Ouellet et révisé par M^{me} Jane Hicks, secrétaire.

Signature autorisée

Francine Dion, présidente

Signature autorisée

Jane Hicks, secrétaire